



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°276 SPÉCIAL
Partie 4**

PUBLIÉ LE 28 NOVEMBRE 2022

Sommaire

École supérieure d'art Dunkerque Tourcoing

- . délibération 2022-11-454 du 22 novembre 2022 : décision modificative 2
- . décision modificative 1 du budget 2022 en date du 22 novembre 2022

DELIBERATION N°2022-11-454

Conseil d'Administration de l'EPCC
Ecole Supérieure d'Art I Dunkerque-Tourcoing
Séance du 22 novembre 2022

Envoyé en préfecture le 24/11/2022
Reçu en préfecture le 24/11/2022
Publié le 
ID : 059-200027324-20221122-2022_11_454-BF

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE
ECOLE SUPÉRIEURE D'ART I DUNKERQUE-TOURCOING**

SÉANCE DU 22 NOVEMBRE 2022

DELIBERATION N°2022-11-454

OBJET : Décision Modificative n°2

Membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

Yves DURUFLÉ, Edith VARET, Solène MORLET, Jean BODART, Milena NASTASI, Pauline FLORENT, Peter MAENHOUT, Sylvie GUILLET, Nathalie POISSON COGEZ, David AYOUN, Yann HAMEY

Membres du Conseil d'Administration excusés donnant mandat :

- Georges François LECLERC à Solène MORLET
- Martine KLEIN HOLLEBEQUE à Peter MAENHOUT
- Keren DETTON à Yves DURUFLÉ
- Maxime CABAYE à Edith VARET

Personnes présentes ne participant pas aux votes :

Thierry HEYNEN, Marie France BERTHET, Delphine RICHE, Cécile CALLEWAERT, Halima MEDJAHEDI, Guillaume CORROENNE, Anne RIVOLLET, Martial CHMIELINA, Solange SARRAT LANGER

Nombre de membres au Conseil d'Administration : 20

Nombre de membres présents ou représentés : 11

Nombre de membres donnant procuration : 4

Vu l'instruction budgétaire M14 ;

Vu la délibération n°2022-03-435 adoptant le Budget Primitif 2022 de l'ESÄ ;

Vu la délibération n°2022-06-443 adoptant la Décision Modificative n°1 2022 de l'ESÄ ;

Considérant l'exécution budgétaire et l'évolution des dépenses et recettes de l'établissement ;

Considérant la nécessité d'apporter des modifications aux montants des crédits autorisés pour les chapitres concernés ;

Il est proposé au Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance des propositions et en avoir délibéré, d'adopter une décision modificative n°2 annexée à la présente délibération et disposant des éléments suivants :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 011 - Charges à caractère général

*60611 Eau et assainissement	+ 500 €
*60631 Fournitures d'entretien	+ 1 000 €
*60636 Vêtements de travail	+ 200 €
*6064 Fournitures administratives	+ 750 €
*6068 Autres matières et Fournitures	+ 1 000 €
*6156 Maintenance	+ 750 €
*6185 Frais de colloques et séminaires	+ 300 €
*6228 Divers	+ 2 500 €
*6231 Annonces et insertions	+ 750 €
*6233 Foires et expositions	+ 1 500 €
*6236 Catalogues et imprimés	+ 1 300 €
*6241 Transport de biens	+ 1 000 €
	+ 2 500 €

DELIBERATION N°2022-11-454

Conseil d'Administration de l'EPCC
Ecole Supérieure d'Art I Dunkerque-Tourcoing
Séance du 22 novembre 2022

Envoyé en préfecture le 24/11/2022
Reçu en préfecture le 24/11/2022
Publié le 
ID : 059-200027324-20221122-2022_11_454-BF

*6247 Transports collectifs	
*6251 Voyages et déplacements	+ 2 500 €
*6256 Missions	+ 1 500 €
*6261 Frais d'affranchissement	+ 500 €
*627 Services bancaires et assimilés	+ 232,28 €
*6283 Frais de nettoyage des locaux	+ 10 000 €
*6288 Autres services extérieurs	+ 250 €
*637 Autres impôts, taxes et versements assimilés	+ 600 €
<u>Chapitre 012 – Charges de personnel</u>	
*6218 Autre personnel extérieur	+ 25 000 €
*64131 Rémunération non-titulaire	+ 8 000 €
*6451 Cotisations à l'URSSAF	+ 5000 €
*6475 Médecine du travail	+ 2 000 €
<u>Chapitre 65 – Autres charges de gestion courantes</u>	
*6512 Droits d'utilisation informatique en nuage	+ 2 000 €
<u>Chapitre 67 – Charges exceptionnelles</u>	
*6714 Bourses et prix	+ 15 000 €
<u>Chapitre 23 – Virement à la section investissement</u>	
	+ 15 000 €
Total des dépenses de fonctionnement	+ 101 632,28 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 013 – Atténuation de charges

*6419 Remboursement sur rémunération personnels - 7 000 €

Chapitre 70 - Produits services, domaines...

*7062 Redevances services à caractère culturel + 9 000 €

Chapitre 73 – Impôts et taxes

*7388 Autres taxes diverses - 4 000 €

Chapitre 74 – Dotations et participations

*747182 Etat Autres subventions + 80 710 €

- *Projet de recherche Energie* + 10 000 €
- *Aide aux étudiants Ukrainiens* + 14 100 €
- *CulturePro – CRESCENDO 3* + 30 000 €
- *Aide à la Mobilité Internationale* + 21 600 €
- *Utilisation du logiciel Taïga (abonnement)* + 2 010 €
- *Action santé et bien-être des étudiants* + 3 000 €

*747411 Ville de Dunkerque (Projet Voyelles) + 10 000 €

Chapitre 75 – Dotations et participations

*7588 Autres produits divers de gestion courante + 12 922,28 €

Total des recettes de fonctionnement + 101 632,28 €

DELIBERATION N°2022-11-454

Conseil d'Administration de l'EPCC
Ecole Supérieure d'Art I Dunkerque-Tourcoing
Séance du 22 novembre 2022

Envoyé en préfecture le 24/11/2022

Reçu en préfecture le 24/11/2022

Publié le

SLO

ID : 059-200027324-20221122-2022_11_454-BF

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre 20 – Immobilisations Incorporelles

*2051 Concessions droits similaires - 718,80 €

Chapitre 21 – Immobilisations Corporelles

*2181 Installations générales, agencements + 718,80 €

*2158 Autres installation matériels outillages techniques + 15 000 €

Total des dépenses d'investissement 15 000 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement + 15 000 €

Total des recettes d'investissement 15 000 €

La présente délibération est approuvée à l'unanimité

Pour ampliation, certifié conforme,
Le président du conseil d'administration,
Mr Yves DURUFLÉ



Certifié exécutoire par le président compte tenu de :

- La transmission en préfecture le : 24 novembre 2022
- L'affichage le : 24 novembre 2022

REPUBLIQUE FRANÇAISE**- ESA (1)****AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)****Numéro SIRET : 20002732400017****POSTE COMPTABLE : TP TOURCOING MUNICIPALE****M. 14****Décision modificative 1 (3)****Voté par nature****BUDGET : ECOLE SUPERIEURE D ART DK TG (4)****ANNEE 2022**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	Sans Objet
B - Modalités de vote du budget	Sans Objet

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	Sans Objet
B2 - Balance générale du budget - Recettes	Sans Objet

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	9
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	11
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	12
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	13
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Sans Objet

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	14

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements communaux (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unitaires. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué le TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	101 632,28	101 632,28
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		101 632,28	101 632,28

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	15 000,00	15 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		15 000,00	15 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	116 632,28	116 632,28
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

Publié le

ID : 059-200027324-20221122-2022_11_454-BF

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	365 400,00	0,00	29 632,28	29 632,28	395 032,28
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 317 500,00	0,00	40 000,00	40 000,00	2 357 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	24 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	26 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 706 900,00	0,00	71 632,28	71 632,28	2 778 532,28
66	Charges financières	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
67	Charges exceptionnelles	32 500,00	0,00	15 000,00	15 000,00	47 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 739 600,00	0,00	86 632,28	86 632,28	2 826 232,28
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	95 000,00		0,00	0,00	95 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		95 000,00		15 000,00	15 000,00	110 000,00
TOTAL		2 834 600,00	0,00	101 632,28	101 632,28	2 936 232,28

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 936 232,28
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	35 000,00	0,00	-7 000,00	-7 000,00	28 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	253 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	262 000,00
73	Impôts et taxes	4 000,00	0,00	-4 000,00	-4 000,00	0,00
74	Dotations et participations	2 516 770,00	0,00	90 710,00	90 710,00	2 607 480,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	12 922,28	12 922,28	12 922,28
Total des recettes de gestion courante		2 808 770,00	0,00	101 632,28	101 632,28	2 910 402,28
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	25 830,00	0,00	0,00	0,00	25 830,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 834 600,00	0,00	101 632,28	101 632,28	2 936 232,28
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 834 600,00	0,00	101 632,28	101 632,28	2 936 232,28

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 936 232,28
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	110 000,00
---	-------------------

110 000,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = OF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

Envoyé en préfecture le 24/11/2022

Reçu en préfecture le 24/11/2022

Publié le

SLO

ID : 059-200027324-20221122-2022_11_454-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 000,00	0,00	-718,80	-718,80	1 281,20
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	93 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	108 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	95 000,00	0,00	14 281,20	14 281,20	109 281,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des op. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	95 000,00	0,00	14 281,20	14 281,20	109 281,20
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	718,80	718,80	718,80
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	718,80	718,80	718,80
	TOTAL	95 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	110 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	110 000,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	95 000,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles		
		I	II			
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		95 000,00		15 000,00	15 000,00	110 000,00
TOTAL		95 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	110 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	110 000,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	110 000,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	365 400,00	29 632,28	29 632,28
60611	Eau et assainissement	2 300,00	500,00	500,00
60613	Chauffage urbain	27 000,00	0,00	0,00
60622	Carburants	3 000,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	4 500,00	1 000,00	1 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	500,00	200,00	200,00
8084	Fournitures administratives	5 000,00	750,00	750,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	5 000,00	0,00	0,00
8087	Fournitures scolaires	30 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	4 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	500,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	35 000,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	7 000,00	750,00	750,00
6161	Multirisques	9 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	500,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	8 000,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	500,00	300,00	300,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 500,00	0,00	0,00
6228	Divers	30 000,00	2 500,00	2 500,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	750,00	750,00
6233	Foires et expositions	3 000,00	1 500,00	1 500,00
6236	Catalogues et imprimés	10 000,00	1 300,00	1 300,00
6241	Transports de biens	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6247	Transports collectifs	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6251	Voyages et déplacements	7 000,00	2 500,00	2 500,00
6256	Missions	4 000,00	1 500,00	1 500,00
6257	Réceptions	2 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	6 200,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	232,28	232,28
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 000,00	10 000,00	10 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	120 000,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	2 400,00	250,00	250,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	12 000,00	600,00	600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 317 500,00	40 000,00	40 000,00
6218	Autre personnel extérieur	248 000,00	25 000,00	25 000,00
6331	Versement mobilité	25 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 500,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	25 000,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	950 000,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	120 000,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	230 000,00	8 000,00	8 000,00
64138	Autres indemnités non tit.	100 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	240 000,00	5 000,00	5 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	310 000,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	13 500,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 500,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	2 000,00	2 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	48 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	24 000,00	2 000,00	2 000,00
6512	Droits d'utilisat* informatique nuage	21 000,00	2 000,00	2 000,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	3 000,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		2 706 900,00	71 632,28	71 632,28
66	Charges financières (b)	200,00	0,00	0,00
666	Pertes de change	100,00	0,00	0,00
6688	Autres	100,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	15 000,00	15 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	32 500,00	15 000,00	15 000,00
6714	Bourses et prix	32 000,00	15 000,00	15 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	500,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		2 739 690,00	86 632,28	86 632,28
023	Virement à la section d'investissement	0,00	15 000,00	15 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	95 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	95 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		95 000,00	15 000,00	15 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		95 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 834 600,00	101 632,28	101 632,28

RESTES A REALISER N-1 (11)		0,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		101 632,28

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modèles de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	35 000,00	-7 000,00	-7 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	35 000,00	-7 000,00	-7 000,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	253 000,00	9 000,00	9 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	200 000,00	9 000,00	9 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	50 000,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	3 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	4 000,00	-4 000,00	-4 000,00
7386	Autres taxes diverses	4 000,00	-4 000,00	-4 000,00
74	Dotations et participations	2 516 770,00	90 710,00	90 710,00
74718	Autres participations Etat	500 000,00	80 710,00	80 710,00
7472	Participat° Régions	524 000,00	0,00	0,00
74741	Participat° Communes du GFP	1 492 770,00	10 000,00	10 000,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	12 922,28	12 922,28
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	12 922,28	12 922,28
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		2 808 770,00	101 632,28	101 632,28
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
766	Gains de change	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	25 830,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 630,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	24 200,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 834 600,00	101 632,28	101 632,28
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 834 600,00	101 632,28	101 632,28

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	101 632,28
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	2 000,00	-718,80	-718,80
2051	Concessions, droits similaires	2 000,00	-718,80	-718,80
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	93 000,00	15 000,00	15 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	15 000,00	15 000,00	15 000,00
2181	Installat* générales, agencements	25 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	8 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	30 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		95 000,00	14 281,20	14 281,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		95 000,00	14 281,20	14 281,20
040	Opérat* ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	718,80	718,80
2181	Installat* générales, agencements	0,00	718,80	718,80
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	718,80	718,80
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		95 000,00	15 000,00	15 000,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 38, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement	0,00	15 000,00	15 000,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	95 000,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	450,00	0,00	0,00
28158	Autres installat*, matériel et outillage	8 025,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	22 425,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	5 500,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	58 600,00	0,00	0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	95 000,00	15 000,00	15 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	95 000,00	15 000,00	15 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	95 000,00	15 000,00	15 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 000,00
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 20

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 09/11/2022

Présenté par Le Président, Yves DURUFLE (1),

A Dunkerque, le 22/11/2022

Le Président, Yves DURUFLE,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Dunkerque, le 22/11/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par Le Président, Yves DURUFLE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 24/11/2022, et de la publication le 24/11/2022

A Tourcoing, le 24/11/2022

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil d'Administration.

Prénom	NOM	Qualité	Signature
Yves	DURUFLE	Membre, Président	
Keren	DETTON	Membre	
Georges-François	LECLERC	Membre	
Hilaire	MULTON	Membre	
Sylvie	GUILLET	Membre	
Justine	JOTHAM	Membre	
Jean	BODART	Membre	
Rémy	BECUWE	Membre	
Peter	MAENHOUT	Membre	
Fabienne	CHANTELOUP	Membre	
Martine	KLEIN-HOLLEBEQUE	Membre	
Olivier	DESCHUYTTER	Membre	
Edith	VARET	Membre	
Maxime	CABAVE	Membre	
Milena	NASTASI	Membre	
		Membre	
Nathalie	POISSON COGEZ	Membre	
David	AYOUN	Membre	
Pauline	FLORENT	Membre	
Yann	HAMEY	Membre	

